

## **PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE** **CONDITIONS GÉNÉRALES**

Ce prélèvement concerne la facturation intitulée « **ALSH Vacances** »

Les activités dont le règlement est prélevé sont les suivantes :

- **Accueil de loisirs**
- **Sports Aventure**

Afin d'autoriser le prélèvement automatique sur votre compte bancaire ou postal, vous devez remplir et signer le formulaire de demande de prélèvement automatique et y joindre un relevé d'identité bancaire, postal, ou Caisse Nationale d'Épargne.

- Lorsque vous choisissez le prélèvement automatique, il devient le seul mode de paiement pour la facturation concernée.
- Un courrier de votre part suffit pour interrompre le prélèvement automatique. Cette interruption prendra effet le mois suivant.
- Ce prélèvement sera effectué le 5 du mois suivant la réception de votre facture (hors jours fériés).
- Au-delà de deux rejets par la banque, la procédure de prélèvement automatique sera annulée, et les frais de traitement portés à votre charge.
- L'abonnement sera reconduit automatiquement d'une année scolaire à l'autre, sauf demande écrite de résiliation de votre part.

---

### **Engagement d'adhésion**

Nom : ..... Prénom : .....

Demeurant : .....

.....

M'engage à respecter la procédure du prélèvement automatique pour la facturation  
« **ALSH Vacances** ».

Date : .....

Signature

Précédée de la mention manuscrite « **Lu et Approuvé** »

## **PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE** **CONDITIONS GÉNÉRALES**

Ce prélèvement concerne la facturation intitulée « **ALSH Vacances** »

Les activités dont le règlement est prélevé sont les suivantes :

- **Accueil de loisirs**
- **Sports Aventure**

Afin d'autoriser le prélèvement automatique sur votre compte bancaire ou postal, vous devez remplir et signer le formulaire de demande de prélèvement automatique et y joindre un relevé d'identité bancaire, postal, ou Caisse Nationale d'Épargne.

- Lorsque vous choisissez le prélèvement automatique, il devient le seul mode de paiement pour la facturation concernée.
- Un courrier de votre part suffit pour interrompre le prélèvement automatique. Cette interruption prendra effet le mois suivant.
- Ce prélèvement sera effectué le 5 du mois suivant la réception de votre facture ( hors jours fériés).
- Au-delà de deux rejets par la banque, la procédure de prélèvement automatique sera annulée, et les frais de traitement portés à votre charge.
- L'abonnement sera reconduit automatiquement d'une année scolaire à l'autre, sauf demande écrite de résiliation de votre part.

---

### **Engagement d'adhésion**

Nom : ..... Prénom : .....

Demeurant : .....  
.....

M'engage à respecter la procédure du prélèvement automatique pour la facturation  
« **ALSH Vacances** ».

Date : .....

Signature

Précédée de la mention manuscrite « **Lu et Approuvé** »